

<https://www.saint-loubes.fr/Inventaire-du-patrimoine-naturel-vegetal-de-Nouvelle-Aquitaine.html>

Inventaire du patrimoine naturel végétal de Nouvelle-Aquitaine

- Menu Principal - Votre ville - Actualités -



Date de mise en ligne : jeudi 20 août 2020

Copyright © Saint-Loubès - Tous droits réservés

Une action du Conservatoire Botanique National Sud Atlantique, jusqu'au 31 décembre 2022.

Inventaire du patrimoine naturel végétal

Un arrêté préfectoral du 22 juin 2020 autorisant les agents du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique à procéder à des inventaires naturalistes sur le territoire de certaines communes de la Gironde.

Saint-Loubès est concernée au titre de l'inventaire des pelouses calcicoles (annexe 8 de l'arrêté).

Cet inventaire aura lieu jusqu'au 31 décembre 2022. Jusqu'à cette date, **les botanistes du Conservatoire Botanique National sont autorisés à pénétrer dans les propriétés privées, closes ou non closes (à l'exception des locaux destinés à l'habitation)**. Toutes les précautions sanitaires ainsi que les gestes barrières seront respectés.

Chaque agent sera en copie de l'arrêté préfectoral et d'un mandat (modèle annexé à l'arrêté), qui pourront être présentés à la demande des habitants.

Arrêté préfectoral (pdf) :

[>](https://www.saint-loubes.fr/IMG/pdf/arrete_22juin2020.pdf "PDF - 1.2 Mo")

arrete_22juin2020.pdf